



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

jeunes agriculteurs

Question au Gouvernement n° 3291

Texte de la question

INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

M. le président. La parole est à M. Jacques Godfrain, pour le groupe RPR.

M. Jacques Godfrain. Ma question s'adresse au Gouvernement.

Monsieur le Premier ministre, l'adage populaire dit que la terre ne ment pas. Les statistiques non plus. Vous avez certainement pris connaissance, depuis quelques heures, de celles relatives aux installations de jeunes agriculteurs dans notre pays, celles qui démontrent que des jeunes ont pour perspective de se lancer dans les productions agricoles.

Si l'on se réfère à ces statistiques dont vous pourrez prendre connaissance en regardant le graphique qui les reproduit, on constate que le nombre de ces installations, qui approchait les neuf mille par an en 1995-1996, a chuté de près d'un tiers depuis 1997. C'est dire combien la politique agricole que vous avez menée a été perçue comme celle qui tuait l'espoir des agriculteurs. *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)* Or il ne saurait y avoir, dans notre société, de profession qui puisse accepter longtemps que l'on désespère les jeunes. *(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

M. Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche. Monsieur le député, je connais les statistiques que vous montrez dans l'hémicycle et pour les caméras de télévision. *(Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)* Je les assume.

Reconnaissez toutefois, monsieur Godfrain, que la succession de crises qui ont secoué l'agriculture française depuis deux ou trois ans n'a pas constitué un encouragement à l'installation, en particulier dans les domaines de l'élevage et de la viticulture.

M. Michel Meylan. Nul !

M. le ministre de l'agriculture et de la pêche. La situation des marchés est également tout sauf un encouragement. C'est d'abord et avant tout là que se situe le problème.

Cela étant, puisque vous m'interrogez sur les dispositions que l'on peut prendre pour faciliter l'installation en agriculture, je vous rappelle que, répondant, à Etalans dans le Doubs, à l'invitation du Conseil national des jeunes agriculteurs, je leur avais proposé de nous livrer ensemble à l'exercice de rechercher ce que nous pouvions faire pour favoriser l'installation des jeunes agriculteurs. Ils m'ont proposé vingt-neuf mesures que nous avons mises en oeuvre, mais elles n'ont pas permis d'enrayer la chute.

Monsieur Godfrain, je vais vous livrer ma conviction profonde à cet égard : je me demande si, au fil des mesures

que nous avons prises pour faciliter théoriquement l'installation, nous n'avons pas peu à peu bridé la liberté de s'installer. *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)*

Mais oui, messieurs ! Je connais d'ailleurs nombre de mes concitoyens qui veulent s'installer en agriculture mais qui ne le peuvent pas, parce que nous avons pris trop de mesures, y compris à l'incitation des organisations professionnelles. *(Mêmes mouvements.)* Si vous ne rencontrez pas des jeunes qui sont dans ce cas, je vous donnerai des exemples extrêmement concrets.

Je conseillerai donc à mes successeurs, quand les crises seront derrière nous et que chacun pourra envisager l'installation d'une manière plus confiante, de libérer les énergies. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur divers bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)*

Données clés

Auteur : [M. Jacques Godfrain](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3291

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 février 2002